

En fait le problème important est le suivant : quels indices serviront à établir l'échelle mobile (les indices servent à apprécier l'augmentation du coût de la vie)

- Tout le monde sait que l'indice des 259 articles du gouvernement est faussé (y figurent les balles de tennis ! le logement n'y intervient que pour 6 % ! le gouvernement fait pression sur le prix des articles de référence pendant que les autres augmentent !)

- Chaque centrale syndicale a ses indices propres mais ils sont différents !

L'échelle mobile que nous voulons est une échelle mobile avec effet rétroactif basée sur les indices des organisations ouvrières mais les indices doivent être discutés et contrôlés par les travailleurs.

Il n'y a pas besoin d'être un technicien pour connaître les prix - il suffit de faire son marché ! L'impôt doit faire partie des indices (si l'impôt augmente, les salaires augmentent)

- Mais il ne suffit pas de maintenir le pouvoir d'achat pendant que les profits des patrons croissent, il faut lutter pour la progression

- maintien du pouvoir d'achat par l'échelle mobile

- progression du pouvoir d'achat par l'augmentation égale pour tous et diminution de l'éventail des salaires par le relèvement des bas salaires.

- 1000 F de salaire de base minimum.

\* Les primes :

a) La prime bi-annuelle distribuée aux travailleurs de l'AP appelée prime de rendement est en fait une prime de division. Elle va environ de 30.000 AF par an à 150.000 AF. Attribuée en fonction de la note (1 point : 4000 AF à Lariboisière), de l'ancienneté, du grade, des absences (maladie, maternité comprises) ...personne ne sait vraiment ce qu'il doit gagner. le plus grand secret entoure cette prime.

- Que nos sections syndicales obtiennent de l'administration la publication des critères de calcul de la prime et nous verrons que cette prime n'est qu'une arme de division ! Nous pensons qu'il faut exiger une prime annuelle égale pour tous de 120.000 AF.

b) La prime de Transport est de 2000 AF

ON NE NOUS TRANSPORTE PAS ON NOUS ROULE !

2 heures par jour : soit 1 semaine de 40 heures par mois, mais donnée gratuitement aux patrons !

- luttons pour la gratuité des transports et l'intégration du temps de transport dans le temps de travail.

c) La prime de logement est hiérarchisée égale à 18 % du salaire de base. Ainsi pour l'agent hospitalier qui gagne 72.000 AF, la prime de logement est de 13.000 AF ! Cette prime de logement doit être égale pour tous, correspondant aux prix réels des logements !

En fait, toutes ces primes ne sont que des portions de salaire, la prime bi-annuelle constitue une épargne forcée dans les mains de l'administration, leur intégration dans le salaire de base sera la seule garantie réelle contre les manoeuvres de l'administration.

● 5) Et le personnel ouvrier ?

\* Au fond de l'hôpital en général, il y a l'usine, ignorée du public, séparé des autres catégories de personnel - le personnel ouvrier est pourtant un des plus combatifs de l'hôpital.